



L'employeur d'une amie lui fait du chantage

Par Clem_2406

Bonjour.

Je me permets de mettre un message ici car nous sommes un peu perdu. J'ai une amie qui travaille dans une écurie depuis maintenant 2 ans. Tout allait plutôt bien jusqu'à la séparation du couple propriétaire de cette écurie en ce début d'année. L'un des hommes ayant repris seul la pension mon amie est donc passé de deux employeurs à un seul. Mon amie est propriétaire d'un cheval depuis quelques mois et ses employeurs lui ont donc proposé de travailler des heures en plus afin de payer la pension de sa jument. Elle travaille donc plusieurs heures par semaine au "black". Aucun contrat de pension n'a été effectué et ces heures la ne figure ni sur son contrat de travail ni sur ses fiches de salaires. Depuis la séparation du couple d'employeur les heures de travail de mon amie sont devenu un calvaire. Un jour son employeur faisait du "copinage" le jour d'après il l'insultait, elle personnellement et son travail. En même temps, ils ont embaucher un second employé pour l'aider dans son travail de palefrenière. Cependant l'ambiance et les conditions de travail étant devenue très dure à gérer, mon amie à commencé à faire des crises d'angoisse au travail, à avoir la boule au ventre avant d'y aller, des vomissements,... Après une grosse crise d'angoisse avant d'aller travailler en juillet, un médecin urgentiste lui à procuré un arrêt de travail pour burn out qui à été renouvelé par son médecin par la suite. Il à duré en tout 1 mois et 1 semaines. Son employeur n'ayant pas effectué de maintien de salaire elle est retournée travailler, n'arrivant plus à suivre financièrement. Après cela, c'est devenu encore pire : les réflexions sont devenus très agressives, et de plus en plus récurrente. Les remarques ne portant pas seulement sur son travail et n'avaient aucune pertinence. Par ailleurs, dans son contrat de travail il été noté que les heures de travail réalisé un dimanche et les jours fériés devaient être majorés. Cette majoration n'a jamais été effectuée. Son employeur l'a donc convoqué pour lui faire comprendre qu'elle devait partir car il voulait la remplacer par une apprentie qui lui couterait moins chère. Elle à refusé pour l'instant car elle n'avait pas d'autre opportunité de travail sur le moment. Après cela il la convoqué à nouveau en lui donnant un avertissement pour propos injurieux envers l'entreprise et travail mal réalisé. Ce qui est complètement faux et à été justifié par des échos qu'il avait apparemment entendu. Pour le travail, elle doit gérer les soins, le nettoyage, le paillage et le nourrissage de près de 40 chevaux. Et avant cela, son travail en lui même n'avait jamais été remis en question. Après son refus il à ordonné à l'autre employé et à une cliente de la pension qui vient donner un coup de main de ne pas l'aider car "elle veut pas partir alors elle à qu'a se démerder toute seule et si elle y arrive pas je lui fouterais un autre avertissement". Il à également ordonné aux personnes de l'écurie de ne plus lui parler et à retourné tout le monde contre elle. La boule au ventre n'était que plus grande et son sommeil presque nul, elle est retournée chez le médecin en octobre qui lui à procuré un nouvel arrêt de travail pour burn out. Son employeur lui à alors notifié que tout jours non travaillé sera facturé sur la pension de sa jument. Alors qu'aucun contrat de pension n'existe mais elle ne peut plus effectué ses heures de travail au "black". Le 28 Octobre nous sommes allés récupérer sa jument afin de la ramené chez des membres de ma famille pour préparer son départ à elle également. Cependant, son employeur à refusé de nous donner les papiers et le carnet de santé de sa jument tant que cette facture n'aura pas été payé. Il lui fait donc un chantage pour une facture qui ne repose sur rien.

Que peut-elle faire face à ce chantage ? Doit elle payé cette facture alors qu'aucun contrat n'a été signé ? Que peut-elle faire pour se protéger de son employeur ?

Son état mental ne fait que se détériorer face à toute cette situation qui ne s'arrange pas. Nous irons à la gendarmerie demain afin de voir éventuellement avec eux pour récupérer ces papiers mais nous avons l'impression qu'il ne la laissera jamais en paix même après qu'elle sera partie car il continue de rependre des rumeurs contre elle dans son entreprise et en dehors.

Merci beaucoup à vous d'avoir lu. Je suis navré mon message est très long mais j'ai eu du mal à synthétiser plus que ça.

En vous souhaitant une bonne soirée.